

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DE REDRESSEMENT NATIONAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail

() ORDONNANCE N° 83.013

Portant création d'un Comité National
de Lutte Contre l'Incendie et les Feux
de Brousse

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DE REDRESSEMENT NATIONAL

(/U Les Actes Constitutionnels n° 1 et 2 des 1^{er} et 22 sep-
tembre 1981 ;

ORDONNE

Art. 1^{er} - Il est créé un Comité National de Lutte Contre
l'Incendie et les Feux de Brousse.

Art. 2 - Le Comité National de Lutte Contre l'Incendie et les
Feux de Brousse est placé sous l'autorité directe du Président
du Comité Militaire de Redressement National, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.

Art. 3 - Des textes réglementaires fixeront en tant que de besoins
l'organisation et le fonctionnement du Comité National de Lutte
Contre l'Incendie et les Feux de Brousse.

Art. 4 - La présente Ordonnance sera enregistrée, publiée au Jour-
nal Officiel de la République Centrafricaine.

Fait à Bangui, le 07 Février 1983



Général d'Armée André KOLINGBA

Le Comité National de Lutte Contre l'Incendie, les Feux de Brousse et les Autres Calamités, dans le cadre de l'éducation populaire veut prendre au mieux conscience des dangers qui menacent notre environnement et d'oeuvrer à sa réhabilitation.

"Nous souhaitons vivre dans un espace Vert et Sain", C'est pourquoi plusieurs Pays ont prouvé le besoin de créer des institutions, ou des Ministères chargés de l'Environnement c'est parce qu'ils ont compris et estimé que certains jugements erronés méritent d'être corrigés.

Le problème posé sur l'Environnement, s'il n'est pas tout à fait marginalisé, ne suscite pas hélas la préoccupation qu'il mérite.

Notre Capitale, BANGUI voit de jour en jour son Environnement se dégrader.

-La Colline de Bas-Oubangui fait l'objet des assauts fréquents des habitants des quartiers environnants pour la recherche des bois de chauffage.

Le feu a rendu la partie Ouest de cette Colline déserte (derrière le Lycée BOGANDA).

-L'île aux Singes, où pillulaient des Singes, Oiseaux, et autres Animaux, des petits ruisseaux avec des silures et autres poissons dont nous aimions tant, cette île est devenue un désert ou presque.

Il est heureusement agréable de constater à partir de la hauteur des Collines, que la Ville de BANGUI reste couverte par les arbres, mais pour combien de temps ?

On taxe les écologistes de tout, non seulement d'idéalistes mais parfois de farfelus parce qu'ils défendent la nature, les espèces animales, les arbres, l'homme sa santé, les générations futures, la paix dans le Monde... mais l'homme a su faire la différence entre la vie dans le désert et le plaisir d'avoir une végétation.

Excellence, vous avez mis un accent particulier sur l'Environnement lors de votre séjour à BATANGAFO, à l'occasion de l'ouverture de la Campagne Economique 1988, saisissant de l'occasion, il est souhaitable de la concrétiser.

.../...

Malgré les conseils diffusés à la Radio et la Télévision sur les différentes formes de protection de notre environnement très peu d'effort n'est remarqué sur le terrain.

C'est pourquoi, J'ai l'honneur de proposer très respectueusement à votre Excellence, eu égard de ce qui précède :

- 1 Créer un Espace Vert et l'entretenir (dans la Ville) à titre d'exemple.

Le lieu se situerait dans toute la partie marécageuse entre l'Avenue de l'UDEAC, en bas des 92 Logements derrière l'Eglise Baptiste du quartier LINGUISSA et le quartier YAPELE. (soit 200 ha +) avec piste pour les promenades ou le "Jogging" des allées de bois, des espaces Verts plantés de gazon, fleurs etc...

que dans chaque Chef lieu de Préfecture et Sous-Préfecture des espaces Verts de quelques ha soient créés, ces lieux serviront pour toute la population qui reconnaîtront le bien fondé d'avoir un Environnement sain, et entretenu.

-2 La Protection de l'Environnement faisant partie d'un vaste programme déjà connu, elle sera redynamisée et renforcée.

Votre parrainage pour cette fondation que j'ai l'honneur de vous proposer très respectueusement s'avère indispensable à l'exemple des autres Fondations que nous avons connues.

" LA FONDATION PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT"
ET DES ESPACES VERTS

A. K O L I N G B A

sera un exemple concret et très passionnant.

La participation des Sociétés Forestières, des Organismes internationaux et d'autres Coopérations, et tous ceux qui voudront apporter leurs concours pour cette Fondation ne manqueront pas car, elle répond à l'une des recommandations de l'exécution du Plan Régional d'action pour lutter contre les effets de la sécheresse en Afrique (Conférence des Ministres de la CEA. (Commission Economique pour l'Afrique) Nations UNIES ADDIS-ABABA resolution 499 XIX de Mai 1984

.../...

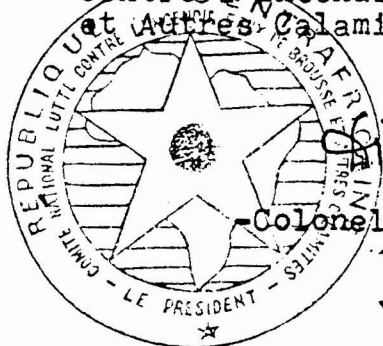
- 4 -

Il ne va pas sans dire qu'à titre d'exemple, ce se
une victoire concrète et éclatante pour conscientiser notre popu
lation dans le domaine de la Protection de l'Environnement.

Tel est l'objet de cette Fiche que j'ai l'honneur
d'adresser très respectueusement, afin que vous jugiez de
l'opportunité quant à la décision à prendre./-

BANGUI, LE **28 JUIN 1988**

Le Président du Comité National de Lutte
Contre l'Incendie, les Feux de Brousse
et Autres Calamités.



-Colonel Didace NDAYEN-